



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES CÉRÉALES, LES LÉGUMES SECS ET LES LÉGUMINEUSES

Onzième session

Travail par correspondance

7-30 avril 2025

ÉLABORATION D'UNE NORME DE GROUPE POUR LE MIL EN GRAINS ENTIERS

(préparée par les Secrétariats du Codex et du CCCPL)

Généralités

1. Lors de la 46^e session de la Commission du Codex Alimentarius (CCA, 2023), dans le cadre du point à l'ordre du jour «Autres questions», l'Inde, ayant souligné que 2023 était l'Année internationale du mil, a présenté une proposition de nouveaux travaux ([CAC46/CRD33](#)) relative à l'élaboration d'une norme de groupe pour certains types de mils, accompagnée d'un projet de document.
2. La Commission a accueilli favorablement cette proposition visant à prendre en compte l'accroissement du commerce international de ces produits et a demandé au Secrétariat du Codex d'évaluer plus avant la proposition afin de s'assurer de son exhaustivité et de publier une lettre circulaire sollicitant les observations des membres et des observateurs avant de la porter à l'attention du Comité exécutif pour examen critique, puis à la Commission à sa 47^e session, en vue de son approbation au titre de nouveaux travaux ([REP23/CAC](#), paragraphe 228).
3. À la suite de la 46^e session de la Commission, après examen de la proposition initiale par le Secrétariat du Codex et par le Secrétariat du CCCPL, le projet de document a fait l'objet d'une révision, et un document de travail a été élaboré par l'Inde.
4. Une lettre circulaire a été publiée ([CL 2024/60-CAC](#)), invitant les membres et observateurs à fournir des observations générales et spécifiques sur cette proposition. En tout, sept membres et une organisation membre ont répondu à la lettre circulaire ([CX/CAC 24/47/16 Add.1](#)).
5. La 87^e session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius (CCEXEC, 2024) a étudié la question, pris note de la nécessité de préciser le champ d'application et invité les auteurs à fournir une proposition révisée à la 47^e session de la CCA en tenant compte des normes existantes pour les mils, notant également qu'une norme de groupe pour le mil devrait inclure tous les mils, et qu'il faudra éviter d'adopter des approches différentes de la normalisation pour différents types de mils. La 87^e session du CCEXEC a également recommandé l'approbation par la 47^e session de la CCA de la proposition de nouveaux travaux visant à élaborer une norme de groupe pour certains types de mils et la réactivation du CCCPL pour qu'il réalise ses travaux par correspondance, en prévoyant la possibilité de mettre en place un groupe de travail électronique (GTE) ou d'employer des outils en ligne, le cas échéant.
6. En réponse aux recommandations de la 87^e session du CCEXEC, l'Inde a révisé le document de travail et le projet de document, qui ont été présentés dans le cadre du document [CAC47/CRD31 Rev.1](#). Les modifications portaient principalement sur les points suivants: i) changement du titre afin d'indiquer qu'il s'agit d'une norme de groupe pour le mil en grains entiers; ii) clarification précisant que la norme ne s'applique pas à d'autres produits, notamment la farine fabriquée à partir de grains entiers; et inclusion et mise à jour de dispositions issues de la *Norme pour le sorgho en grains* (CXS 172-1989) et de la *Norme pour le mil chandelle en grains entiers et décortiqués* (CXS 169-1989) dans la norme de groupe avec abrogation éventuelle de ces deux normes.
7. La 47^e session de la CCA (2024) a approuvé la proposition de nouveaux travaux relative à l'élaboration d'une norme de groupe pour le mil en grains entiers et remis sur pied le CCCPL afin que ce dernier travaille par correspondance, tout en ayant la possibilité de réunir un GTE et travailler selon des modalités virtuelles, le cas échéant.

Lignes d'action proposées pour l'élaboration d'une norme de groupe

8. Conformément aux conclusions de la 47^e session de la CCA, sur la base du document CAC47/CRD31 Rev.1 et en tenant compte des discussions qui se sont déroulées lors de la 47^e session de la CCA (voir REP24/CAC, paragraphes 164-169), la 11^e session du CCCPL devra s'interroger sur les moyens de faire avancer l'élaboration de la norme de groupe. Étant donné qu'il s'agira de la première norme de groupe élaborée par le CCCPL, il est nécessaire de se pencher sur l'approche à adopter ainsi que sur les spécificités d'une norme de groupe pour le mil, notamment la définition des caractéristiques et des paramètres physiques du mil en grains entiers. Ces travaux exigent une expertise et des contributions techniques, et la meilleure manière de procéder pourrait résider dans la mise en place d'un GTE.

9. Ce dernier pourrait recevoir le mandat suivant:

- déterminer la structure de la norme de groupe en identifiant l'approche la mieux adaptée à toutes les variétés de mils et aux besoins spécifiques des marchés internationaux, en tenant compte du fait que cette structure devrait aussi éventuellement s'appliquer à d'autres céréales par la suite;
- fixer les conditions minimales de qualité et de sécurité sanitaire pouvant servir de point de référence unique et constant pour tous les types de mils en grains, en veillant à ce qu'ils correspondent aux principes du Codex et aux pratiques commerciales à l'échelle mondiale;
- déterminer le champ d'application de la norme, et notamment les types de mils à inclure, l'inclusion éventuelle des normes existantes sur le mil et la procédure d'inclusion desdites normes, ainsi que l'inclusion éventuelle des faux mils;
- préparer un rapport exhaustif qui résume les constatations, les conclusions et les recommandations, accompagné d'un projet de norme de groupe à examiner lors de la 12^e session du CCCPL.

10. Le GTE commencera ses travaux dès la fin de la 11^e session du CCCPL, pour terminer ses activités d'ici au 30 avril 2026.

11. En cas d'accord sur cette proposition d'approche, des discussions relatives au dispositif opérationnel pour le GTE, notamment la désignation du président et des vice-présidents, la ou les langues de travail et les détails des procédures, seront tenues par la 11^e session du CCCPL.

Recommandations

12. La 11^e session du CCCPL est invitée à examiner la proposition ci-avant et à établir un GTE afin de faire avancer les travaux relatifs à l'élaboration d'une norme de groupe pour le mil en grains entiers, et à convenir du mandat, du président et des vice-présidents, de la ou des langues de travail, et du calendrier.